

## Compte-rendu Atelier citoyen

### Créer du lien entre les entreprises et les habitants

# 1

le 21 02 2019

Chaque premier atelier citoyen est l'occasion d'une réflexion ouverte de l'ensemble des participants qui permet de cerner un peu mieux le sujet. En effet, il est important de s'assurer que l'on parle bien de la même chose, ou plus précisément de faire le tour des différentes approches du thème proposé.

Après une présentation des divers dispositifs d'aide à l'emploi portés par la communauté d'agglomération (en présence du vice-président en charge, Gérard EUDE, et de la directrice de la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi), et après l'intervention éclairante du point de vue des entreprises locales en la personne de Rémi TIERS, directeur du Leroy Merlin de Lognes, les participants ont pu répondre à la question suivante : « *Pour développer le lien entre les habitants les entreprises, que faudrait-il faire ?* ».

Voici les diverses réponses apportées, sous forme d'un nuage de mots.



## **Synthèse :**

Ce nuage ne peut résumer à lui seul l'ensemble des débats soutenus et très constructifs qui ont eu lieu durant l'atelier. Nous avons notamment évoqué les évolutions technologiques des métiers : il existe toujours nombre d'idées préconçues sur certains métiers qui ont beaucoup évolué en raison des progrès technologiques rapides de ces dernières années. Les métiers de la logistique, par exemple, ne sont pas forcément « physiques » mais demandent beaucoup de technicité.

D'une manière générale, l'idée centrale a été de savoir comment vaincre les « a priori », la méconnaissance des réalités de tel ou tel métier, autant du point de vue d'un jeune en formation par exemple, que de la personne en recherche d'emploi, voire du point de vue de l'employeur dans la mesure où celui-ci doit sans cesse chercher à rendre ses offres d'emploi attractives.

La présence d'entreprises locales, telles Leroy Merlin ou les Presses du lion, de même que la représentation politique de la Communauté d'agglomération (compétente dans ce domaine) a été semble-t-il appréciée. Elle aura en tout cas permis de démultiplier les points de vue. L'expertise et l'implication des employeurs locaux est impérative pour pouvoir avancer sur un tel sujet.

Des efforts de communication semblent aussi nécessaires sur l'ensemble des dispositifs. Ont aussi évoqué les personnes qui travaillent à Lognes mais qui n'y résident pas, sur lesquels la communication municipale, via le magazine, pourrait faire des focus.

En lien avec cette préoccupation, la ville propose dans son application pour smartphone, lancée début avril, un recensement des annonces emplois concernant le territoire.

La transversalité et la circulation de l'information sont essentielles : entre les acteurs institutionnels eux-mêmes, entre ceux-ci et les employeurs, avec bien sûr les habitants, premiers concernés, au cœur des échanges...

**L'humain d'abord** : à l'échelon local de la commune, le combat contre les « a priori » doit passer par la mise en œuvre d'un lien physique et humain plus fort entre les entreprises et les habitants. Les plates-formes de mise en relation numérique ne sont pas la solution première, mais un complément souhaitable aux rencontres humaines. C'est d'abord et avant tout ce qui ressort des échanges : créer des situations concrètes de rencontre, il y a nécessité à faire venir les entreprises dans les collèges et le lycée (voire dans l'université), mais aussi à faire ouvrir les entreprises aux habitants. La découverte des métiers par les jeunes peut aussi passer par l'implication des habitants eux-mêmes : il y a forcément parmi les habitants des expertises professionnelles qui pourraient être utilement mis en valeur pour tous.

## **Prochain atelier**

Il sera nécessaire de mobiliser plus d'entreprises locales pour, au sein de l'atelier citoyen, poursuivre les échanges et essayer de concrétiser des propositions de lieux ou de temps de rencontre. On essaiera donc de réfléchir avec elles à la façon de développer les formes de rencontres qui ont été évoquées dans ce premier atelier. La Municipalité est en contact avec plusieurs entreprises locales pour mobiliser et prendre en compte les comptabilités d'agenda et fixer une date courant septembre.

**Prochain rendez-vous de l'atelier : date à déterminer en septembre.**